

DANIEL PAULAT

EXPERT-COMPTABLE DIPLÔMÉ
TABLEAU DE L'ORDRE DE LA RÉGION PARISIENNE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA C^o RÉGIONALE DE PARIS

122, RUE DE PROVENCE
75008 PARIS

TÉL. : 01 42 93 37 26
FAX : 01 42 93 77 74

ODDO AVENIR

Fonds Commun de Placement

Société de gestion : ODDO EUROPE ASSET MANAGEMENT

12 Boulevard de la Madeleine
75009 PARIS

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2009**

ODDO AVENIR

FONDS COMMUN DE PLACEMENT

- **SOCIETE DE GESTION :** *ODDO EUROPE ASSET MANAGEMENT
12 Boulevard de la Madeleine
75009 PARIS*
- **DEPOSITAIRE :** *ODDO & CIE Entreprise d'investissement
12 Boulevard de la Madeleine
75009 PARIS*

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2009

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par le Conseil d'Administration de la Société de Gestion, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 30 Juin 2009, sur :

- Le contrôle des comptes annuels du Fonds Commun de Placement "ODDO AVENIR » tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de mes appréciations
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de la Société de Gestion. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.



I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Un audit consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. En application des dispositions de l'article L225-235 1^{er} alinéa du Code de Commerce, notamment en ce qui concerne les estimations comptables significatives, les méthodes comptables et la présentation d'ensemble des comptes, j'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Je certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.225-235, 1^o alinéa, du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, et qui s'appliquent pour la première fois à cet exercice, je porte à votre connaissance les éléments suivants, qui contribuent à l'opinion exprimée ci-dessus portant sur les comptes pris dans leur ensemble:

Le chapitre I de l'annexe expose les règles et méthodes comptables.

Dans le cadre de mon appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, j'ai vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et je me suis assuré de leur correcte application.



III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport annuel et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris, le 25 Août 2009

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Daniel Paulat', with a large, sweeping flourish extending from the end of the signature.

Daniel PAULAT
Commissaire aux Comptes

ODDO AVENIR

30/06/2009

BILAN DE L' EXERCICE

ACTIF	30/06/2009	30/06/2008
Immobilisations nettes		
Instruments financiers	291 752 446.08	376 769 279.78
<u>Actions et valeurs assimilées</u>		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	271 663 418.18	342 940 341.71
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
<u>Obligations et valeurs assimilées</u>		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		0.97
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
<u>Titres de créances</u>		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créance négociables		15 000 000.00
Autres titres de créances		
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
<u>Titres d'organismes de placement collectif</u>		
OPCVM européens coordonnés et OPCVM français à vocation générale	19 130 645.97	
OPCVM à procédure allégée - FCPR - FCIMT		
OPC cotés		
OPC non cotés		
<u>Opérations temporaires sur titres</u>		
Créances représentatives de titres reçus en pension	958 381.93	18 828 937.10
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
<u>Instruments financiers à terme</u>		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autre opérations		
Autres instruments financiers		
Créances	492 604.25	14 261.46
<u>Opérations de change à terme de devises</u>		
Autres	492 604.25	14 261.46
Comptes financiers	16 644.01	569 998.21
Comptes à vue	16 644.01	569 998.21
Comptes à terme		
Pensions non livrées		
TOTAL DE L'ACTIF	292 261 694.34	377 353 539.45

Daniel PAULAT
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes
122, rue de Provence - 75008 PARIS

BILAN DE L' EXERCICE

PASSIF	30/06/2009	30/06/2008
Capitaux propres		
Capital	290 279 578.72	374 012 837.39
Report à nouveau		
Résultat	1 552 194.58	1 497 810.20
Total des capitaux propres (représentatif de l'actif net)	291 831 773.30	375 510 647.59
Instruments financiers		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations temporaires		
Dettes		
Opérations de change à terme de devises		
Autres	429 921.04	1 842 891.86
Comptes financiers		
TOTAL DU PASSIF	292 261 694.34	377 353 539.45

Daniel PAULAT
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes
122, rue de Provence - 75008 PARIS

HORS-BILAN

	30/06/2009	29/06/2007
Opérations de couverture		
<u>Engagements sur marchés réglementés ou assimilés</u> par nature de produits	NEANT	NEANT
<u>Engagements de gré à gré</u> par nature de produits	NEANT	NEANT
<u>Autres engagements</u> par nature de produits	NEANT	NEANT
Autres opérations		
<u>Engagements sur marchés réglementés ou assimilés</u> par nature de produits	NEANT	NEANT
<u>Engagements de gré à gré</u> par nature de produits	NEANT	NEANT
<u>Autres engagements</u> par nature de produits	NEANT	NEANT

Daniel PAULAT
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes
122, rue de Provence - 75008 P. R.S

COMPTE DE RESULTAT

	30/06/2009	29/06/2008
Produits sur opérations financières		
<u>Produits sur actions et valeurs assimilées</u>	6 037 757.79	8 038 328.90
<u>Produits sur obligations et valeurs assimilées</u>		
<u>Produits sur titres de créance</u>	17 754.32	218 422.51
<u>Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres</u>	387 187.97	1 378 452.15
<u>Produits sur instruments financiers à terme</u>		
<u>Produits sur comptes financiers</u>		
<u>Autres produits financiers</u>		
Total I	6 442 700.08	9 635 203.56
Charges sur opérations financières		
<u>Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres</u>		
<u>Charges sur instruments financiers à terme</u>		
<u>Charges sur dettes financières</u>		
Total II	0.00	0.00
Résultat sur opérations financières (I-II)	6 442 700.08	9 635 203.56
<u>Autres produits (III)</u>		
<u>Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)</u>	-4 899 842.50	-8 358 723.49
Résultat net de l'exercice (I-II+III-IV)	1 542 857.58	1 276 480.07
<u>Régularisation des revenus de l'exercice (V)</u>	9 337.00	221 330.13
<u>Acomptes versés au titre de l'exercice (VI)</u>		
	1 552 194.58	1 497 810.20

Daniel PAULAT
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes
122, rue de Provence - 75008 PARIS

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Le FCP a adopté L'Euro comme devise de référence de la comptabilité à compter du 1er janvier 1999.

Le FCP s'est conformée aux règles comptables prescrites par la réglementation en vigueur, et notamment au plan comptable des OPCVM.

Le calcul de la valeur liquidative de la part est effectué en tenant compte des règles d'évaluation précisées ci-dessous :

Les valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé français ou étranger, sont évaluées au prix du marché (cours de clôture).

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évaluées au dernier cours connu ou avec une autre source donnée par Bloomberg.

Les valeurs faisant l'objet d'une opération financière (ORA, OPE...) sont évaluées à leur valeur probable de négociation.

Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre. Toutefois, les titres de créances négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à trois mois et en l'absence de sensibilité particulière pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les parts ou actions d'OPCVM sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Les titres qui ne sont pas négociés sur un marché réglementé sont évalués à leur valeur probable de négociation.

Les titres qui font l'objet de contrats de cession ou d'acquisition temporaire sont évalués en conformité avec la réglementation en vigueur. Les titres reçus en pension sont inscrits à leur date d'acquisition dans la rubrique "créances représentatives des titres reçus en pension" à leur valeur fixée dans le contrat par la contrepartie du compte de disponibilité concerné.

Pendant la durée de détention ils sont maintenus à cette valeur, à laquelle vient se rajouter les intérêts courus de la pension.

Les titres donnés en pension sont sortis de leur compte au jour de l'opération de pension et la créance correspondante est inscrite dans la rubrique "titres donnés en pension" cette dernière est évaluée à la valeur de marché.

La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite dans la rubrique "Dettes représentatives des titres donnés en pension" par la contrepartie du compte de disponibilité concerné. Elle est maintenue à la valeur fixée dans le contrat à laquelle viennent se greffer les intérêts relatifs à la dette.

Les opérations à terme ferme ou conditionnels ou les opérations d'échange conclues sur les marchés de gré à gré, par la réglementation applicable aux OPCVM, sont valorisées à leur valeur de marché ou à une valeur estimée (cours d'ouverture).

La méthode d'évaluation des engagements hors bilan est une méthode qui consiste en une évaluation au cours de marchés des contrats à terme ferme et en une traduction en équivalent sous-jacent des opérations conditionnelles.

A chaque calcul de la valeur liquidative, les contrats d'échange de taux d'intérêt (swaps) sont valorisés à leur valeur de marchés en fonction du prix calculé par actualisation des flux de trésorerie futurs (principal et intérêts) au taux d'intérêt du marché. Les swaps d'une durée de vie inférieure ou égale à trois mois figurent au hors bilan pour le montant nominal augmenté des

Frais de Gestion :

1,80 % TTC de l'actif net, déduction faite des parts de fonds commun ou des actions de sicav en portefeuille. Les frais de gestion sont versés à la société de gestion qui prend en charge les frais de fonctionnement du fonds.

Intérêts courus / encaissés :

Les intérêts sur obligations et titres de créance sont calculés selon la méthode intérêts encaissés.

Affectation des résultats :

FCP C&D parts C (capitalisation) et parts D (distribution)

Daniel PAULAT
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes
122, rue de Provence - 75008 PARIS

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	30/06/2009	29/06/2008
Actif net en début d'exercice	375 510 647.59	559 764 840.99
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPCVM)	52 451 762.88	44 981 086.10
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPCVM)	-63 240 998.57	-134 480 183.57
Plus-values réalisées sur instrument financiers	8 007 333.67	77 866 037.04
Moins-values réalisées sur instruments financiers	-52 899 542.02	-14 441 749.50
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Frais de négociation	-1 702 577.31	-3 406 364.99
Différences de change	34 916.13	532 343.43
Variation de la différence d'estimation des instruments financiers	-27 723 532.23	-156 581 841.98
Différence d'estimation N	-37 924 272.83	-10 200 740.60
Différence d'estimation N-1	-10 200 740.60	146 381 101.38
Variation de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0.00	0.00
Différence d'estimation N		
Différence d'estimation N-1		
Distribution de l'exercice antérieur	-155 216.59	
Résultat net de l'exercice avant comptes de régularisation	1 542 857.58	1 276 480.07
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice		
Autres éléments (1)	6 122.17	
Actif net en fin d'exercice	291 831 773.30	375 510 647.59

Daniel PAULAT
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes
122, rue de Provence - 75008 PARIS

VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE

	30/06/2009	30/06/2008
Actif		
<u>Obligations et valeurs assimilées</u>		
Obligations indexées		
Obligations convertibles		
Titres participatifs		
<u>Titres de créances</u>		
A ventiler selon la nature juridique		
Passif		
<u>Opérations de cession sur instruments financiers</u>		
A ventiler selon la nature juridique		
Hors-bilan		
<u>Opérations de couverture</u>		
A ventiler par type de marché		
<u>Autres opérations</u>		
A ventiler par type de marché		

Daniel PAULAT
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes
122, rue de Provence - 75008 PARIS

VENTILATION PAR NATURE TAUX

	Taux fixe	Taux variable	Taux révisable	Autres
Actif				
Obligations et valeurs assimilées				
Titres de créances				
Opérations temporaires sur titres		958 381.93		
Comptes financiers				
Passif				
Opérations temporaires sur titres				
Hors-bilan				
Opérations de couverture				
Autres opérations				

Daniel PAULAT
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes
122, rue de Provence - 75008 PARIS

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE

	0 à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 3 ans	3 à 5 ans	Plus de 5 ans
Actif					
<u>Obligations et valeurs assimilées</u>					
<u>Titres de créances</u>					
<u>Opérations temporaires sur titres</u>					
<u>Comptes financiers</u>					
Passif					
<u>Opérations temporaires sur titres</u>					
Hors-bilan					
<u>Opérations de couverture</u>					
<u>Autres opérations</u>					
	958 381.93				

Daniel PAULAT
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes
122, rue de Provence - 75008 PARIS

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION

	USD	JPY	GBP	CHF	autre
Actif					
<u>Actions et valeurs assimilées</u>					
<u>Obligations et valeurs assimilées</u>					
Titres de créances					
Titres d'OPC					
Opérations temporaires sur titres					
Créances					
Comptes financiers					
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Dettes					
Compte financiers					
Hors-bilan					
Opérations de couverture					
Autres opérations					
			9 798 284.14	12 917 100.74	

Daniel PAULAT
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes
122, rue de Provence - 75008 PARIS

**CREANCES ET DETTES
VENTILATION PAR NATURE**

<u>Créances</u>	
Client	492 604.25
<u>Dettes</u>	
Fournisseur	
Frais de gestion fixe	429 921.04
<u>Autres</u>	

Daniel PAULAT
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes
122, rue de Provence - 75008 PARIS

	30/06/2009	30/06/2008
NOMBRE DE PARTS		
- en début d'exercice	270 657.294	330 370.740
Parts C	241 617.697	295 899.832
Parts D	29 039.597	34 470.908
- émises au cours de l'exercice	49 380.070	28 274.277
Parts C	48 239.104	27 072.301
Parts D	1 140.966	1 201.976
- rachetées au cours de l'exercice	58 863.532	87 987.723
Parts C	55 361.038	81 354.436
Parts D	3 502.494	6 633.287
- à la clôture de l'exercice	261 173.832	270 657.294
Parts C	234 495.763	241 617.697
Parts D	26 678.069	29 039.597
VALEUR LIQUIDATIVE EN FIN D' EXERCICE Parts C	1 122.36	1 393.09
VALEUR LIQUIDATIVE EN FIN D' EXERCICE Parts D	1 073.59	1 340.02
MONTANT DES SOUSCRIPTIONS	52 369 023.18	44 981 086.10
Parts C	51 199 914.06	43 212 116.04
Parts D	1 169 109.12	1 768 970.06
COMMISSION DE SOUSCRIPTIONS PERCUES	54 820.72	63 676.33
Parts C	44 797.37	53 481.70
Parts D	10 023.35	10 194.63
COMMISSION DE SOUSCRIPTIONS RETROCEDEES	54 820.72	63 676.33
Parts C	44 797.37	53 481.70
Parts D	10 023.35	10 194.63
COMMISSION DE SOUSCRIPTIONS ACQUISES	Néant	Néant
Parts C	Néant	Néant
Parts D	Néant	Néant
MONTANT DES RACHATS	63 240 998.57	134 480 183.57
Parts C	59 555 323.36	124 776 426.51
Parts D	3 685 675.21	9 703 757.06
COMMISSION DE RACHATS PERCUES	Néant	Néant
Parts C	Néant	Néant
Parts D	Néant	Néant
COMMISSION DE RACHATS RETROCEDEES	Néant	Néant
Parts C	Néant	Néant
Parts D	Néant	Néant
COMMISSION DE RACHATS ACQUISES	Néant	Néant
Parts C	Néant	Néant
Parts D	Néant	Néant

LES FRAIS DE GESTION POUR L' EXERCICE	4 899 842.50	8 358 723.49
--	---------------------	---------------------

Ces derniers représentent 1.80% TTC de l' actif net, déduction faite des actions et parts d' OPCVM

Engagements reçus et donnés

Valeur boursière des titres faisant l'objet d'une transaction temporaire :

- * Prises en pensions sur obligations
- * Rémérés
- * titres prêtés

Instruments financiers détenus dans le portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion et OPCVM gérés par ces entités.

Daniel PAULAT
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes
122, rue de Provence - 75008 PARIS

AFFECTATION DU RESULTAT

Acomptes versés au titre de l'exercice

Date	Montant total	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
Total des acomptes				

	Exercice	
	N	N-1
Sommes restant à affecter		
<u>Report à Nouveau</u>	0.00	0.00
<u>Résultat</u>	1 552 194.58	1 497 810.20
Total	1 552 194.58	1 497 810.20
<u>Affectation</u>		
<u>Distribution</u>		155 071.45
<u>Report à nouveau de l'exercice</u>		145.15
<u>Capitalisation</u>	1 342 593.60	1 342 593.60
Total	1 342 593.60	1 497 810.20
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
<u>Nombre de titres</u>	261 173.832	270 657.294
<u>Parts C</u>	234 495.763	241 617.697
<u>Parts D</u>	26 678.069	29 039.597
<u>Distribution unitaire</u>		5.34
<u>Crédits d'impôt et avoirs fiscaux</u>		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux		
<u>Provenant de l'exercice</u>		
<u>Provenant de l'exercice n -1</u>		
<u>Provenant de l'exercice n -2</u>		
<u>Provenant de l'exercice n -3</u>		
<u>Provenant de l'exercice n -4</u>		

Daniel PAULAT
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes
122, rue de Provence - 75008 PARIS

RESULTAT & ELEMENTS CARACTERISTIQUES

	2009	2008	2007	2006	2005	2004
ACTIF NET	291 831 773.300	375 510 647.590	559 764 840.990	450 324 549.710	313 262 931.380	203 791 634.460
NOMBRE DE PARTS C	234 495.763	241 617.697	295 899.832	291 110.592	252 860.293	191 231.296
NOMBRE DE PARTS D	26 678.070	29 039.597	34 470.908	39 398.086	62 109.746	62 067.844
VALEUR LIQUIDATIVE C	1 122.360	1 393.09	1 701.11	1 368.73	1 002.08	811.88
VALEUR LIQUIDATIVE D	1 073.590	1 340.02	1 636.30	1 316.59	994.58	781.94
Distribution unitaire	5.71	5.34				
Crédit d'impôt et avoir fiscal unitaire						
Capitalisation unitaire unitaire				-6.02	0.16	0.86

Daniel PAULAT
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes
122, rue de Provence - 75008 PARIS